

Vincent Jeanbrun ou Kasbarian en pire !

Le nouveau ministre du logement vient de présenter son plan pour le logement social. En quelques mots, fini le logement à vie et vive la propriété privée ! Il s'est par ailleurs félicité de l'application de la loi Kasbarian qui a permis 25 000 expulsions de locataires défaillants en 2024, un tiers de plus qu'en 2023 et souvent sans solution de relogement ! En résumé la boussole de Vincent Jeanbrun c'est Kasbarian en version Thatcher.

Jeanbrun propose de procéder à la manière des baux commerciaux de revoir les baux locatifs tous les 3 ans. Soit autant d'occasions de mettre à la porte les locataires et « *faire tourner les logements sociaux* » comme une alternative à la construction de logements sociaux. Le problème ne serait donc que leurs locataires restent trop longtemps dans leur logement ! En plein déni des réalités sociales, la solution serait donc d'envoyer tout le monde se loger dans le secteur privé....C'est ignorer les règles actuelles, que tout locataire doit déclarer annuellement ses ressources et s'il ou elle dépasse un certain plafond, il ou elle se voit imposer un surloyer. Et si cette situation dure, il ou elle peut se voir inciter à quitter son logement sauf exceptions liées entre autres à l'âge.

Mais comme cela ne suffira pas à accélérer la rotation, d'autres mesures sont envisagées comme celle, parfaitement démagogique, de déloger les « délinquants » et leurs familles. Le même Jeanbrun avait déjà publié un décret le 3 novembre dernier prévoyant que si le préfet reporte l'autorisation d'expulser manu militari des locataires défaillants, les bailleurs et propriétaires concernés pourront exiger de l'État d'être indemnisés immédiatement des pertes de loyer etc... Ce qui mettra encore plus la pression sur les préfets pour expulser à tout va ! Punir les pauvres et les classes populaires est donc le seul crédo de Jeanbrun.

Rappelons que Guillaume Kasbarian, son mentor, avait avancé cette idée début 2025 mais avait dû faire marche arrière. Obliger les classes populaires à se tourner vers le secteur privé dérégulé notamment des marchands de sommeil et la finance spéculative n'est pas acceptable. Avec au final toujours moins de logements accessibles pour toujours plus de demandes : la catastrophe est annoncée.

Dans un pays, la France, où plus de 3 millions de logements sont vacants et plus de 330 000 personnes sont à la rue, Solidaires exige l'application de la loi réquisition logement pour les logements vacants spéculatifs et de reloger prioritairement les personnes sans abris et prioritaires DALO. Elle revendique la construction annuelle d'au moins 300 000 logements sociaux à bas loyer, l'augmentation des aides aux logements assorties du blocage des loyers etc.... Devant la faillite du secteur privé pour régler la question du logement, Solidaires réclame la mise en place d'un vrai service public du logement social doté des moyens et personnels suffisants.

Un logement décent, stable, abordable, accessible et respectueux du climat pour toutes et tous, voilà ce qu'il nous faut. Le droit au logement doit être respecté et devenir un droit universel, inconditionnel et réellement protecteur !

Paris, le 20 novembre 2025